

**Patrick Beurard-Valdoye**

## **Le principe d'incertitude poétique**

Il y a peu, je suis passé devant « mon » école élémentaire, celle de mes bienveillantes institutrices, et de mon cher instituteur. À ma grande surprise elle porte le nom d'André Chénier. Une plaque l'atteste, avec une épitaphe du brave Chénier.

C'était jadis l'école du Groupe A de garçons.

Il y avait de l'autre côté de la route – côté Savoureuse, la rivière – l'autre groupe, le B des filles, qui venait donc après, comme le féminin des noms : « Pour faire le féminin on ajoute généralement un e au nom masculin », ai-je écrit un 12 décembre dans mon « cahier de résumés » du CE2, à l'encre bleu cyan.

Outre les valeurs patriarcales, le système scolaire obligatoire – répétant à chaque nouvelle génération les vieilles certitudes – aura transmis à l'insu des enseignants, celle de souveraineté nationale, celle du taux de croissance industriel en hausse, et des records de production agro-alimentaire. La France via ses cartes était multicolore par départements, entourée d'un bleu marin, cernée d'un unique vieux rose désignant le désert – la terra incognita – de l'étranger, depuis la Belgique jusqu'à l'Italie et l'Espagne. C'était l'époque où – nous l'ignorions bien sûr – en haut lieu l'on surnommait Jean Monnet « l'apatride ». Le peuple était unanimement réuni autour de son passé glorieux, de sa langue unique prétendue maternelle, valorisée dans le secondaire par la littérature populaire du roman feuilletoniste.

Nul n'aurait encore parlé de contenus d'enseignement en termes de marchandises, fussent-elles intangibles. La poésie, c'étaient les récitations : souvent Maurice Carême. Une poésie était ce qu'il fallait apprendre pour bientôt et, parfois, ce qu'il fallait recopier pour avoir bavardé en classe.

C'est pourquoi je fus agréablement surpris par l'audace de nommer « mon » école André Chénier plutôt que Jules Ferry, Adolphe Thiers ou pire. Les initiateurs du projet ignoraient-ils la phrase que l'on prête à l'Accusateur public Fouquier-Tinville au moment de la condamnation à mort du républicain Chénier : « La République n'a pas besoin de poètes » ?

Et c'est bien vrai – on peut le vérifier à chaque confinement, et l'annulation du Marché de la poésie par un Préfet qui n'est pas de notre bord l'a encore démontré – que la République n'a pas besoin de poètes.

Sur la plaque fixée à la façade de l'édifice, sous le nom d'André Chénier et ses dates, on lit : « L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète. »

L'on aurait un certain plaisir rhétorique à aimablement contester cet adage. Pourtant il y a quelque chose là, qui mérite qu'on y regarde de plus près. On y perçoit le message que la

poésie ne se réduit pas au formalisme. Mais on peut lire – certainement au-delà de ce que Chénier lui-même aurait voulu dire – que le poète ne fait pas que des vers. N'est-ce pas Philip Sidney qui, deux siècles auparavant, avait écrit (dans *An Apology for Poetry*, traduit par *Eloge de la poésie*) : « On peut être poète sans faire de vers, et faire des vers sans être poète » ?

Claude Ollier était un poète. Il a même écrit quelques vers. Et l'on se souvient que Max Brod disait de Franz Kafka, qu'il était *ein Dichter*, un poète.

Je n'ai jamais bien compris que souvent l'on oppose, qui la poésie et la prose, qui le vers et la prose. J'ignore comment l'on en est arrivé là. Je présume que l'école y aura contribué, emboîtant le pas, aussi mimétique qu'inconscient, de l'église romaine, avec son fantasme de la complétude par le nombre douze (depuis que le Pape Francesco I a élevé en 2016 Marie de Magdalena au rang d'apôtre, l'alexandrin décidément, c'est plus comme avant...), et avec son obsédante réduction du monde au binaire ; au face-à-face ; au duel.

*Dire 2* de Danielle Collobert ; ou *Non, rien* d'Agnès Rouzier : c'est en vers ou en prose ? Et le le gang poétique d'Hélène Bessette, il braquait les banques de prose, ou bien de vers ?

Qu'y a-t-il entre le vers et la prose ?

J'aime bien que Johann W. Goethe situe entre lumière et ténèbres : la couleur. Que Walter Benjamin, dans sa thèse de « l'ange de l'histoire », perçoive entre passé et avenir, une tempête venue du paradis qui se nomme le progrès.

Il y a certes lieu de distinguer. Mais l'opposition vers-prose, qui incite à l'exclusion, n'est pas pertinente. Elle ne l'est pas en tant qu'opposition. Elle ne l'est pas quand elle sous-entend doctement que la poésie, c'est le vers. Elle ne l'est pas enfin, parce qu'il ne peut y avoir un continent face à sa petite île ; il ne peut y avoir une vaste cité face à son ghetto.

La poésie serait-elle exilée dans un « et cætera » de la littérature, dont parle par ellipse Jean-Bertrand Pontalis lors d'un entretien à la Radio suisse romande, à propos de son *Freud avec les écrivains* : « la littérature, c'est le roman, le théâtre, etc. » ?

Mes livres du *Cycle des exils* contiennent des passages en prose cadencée, en vers libres, en vers de deux métriques inventées, en vers « en escalier » ; en beaucoup de versets. On y trouve un poème sans ponctuation en « drapeau » de 90 000 signes, à lire de préférence en apnée ; une prose tendue moins par une recherche de rythme, que par l'énergie et la matière suintant de la langue vivifiée. Parfois des strophes en vers s'immiscent dans la prose. Nés de la réclusion, à commencer par celle dans la langue « maternelle » – plus exactement celle normative et desséchée apprise à l'école – ces livres d'arts poétiques participent du narré.

Il y a de surcroît une « prosépopée » ; « un rroman » ; des « récitclages » ; des poèmes visuels. Et ces livres sont des *volumes*, c'est-à-dire qu'ils sont conçus en espace sculptural, ou en collage architectural. L'ouvrage est l'expression de la forme envisagée, intégrale, qui reflète les strates d'hétérogène, et dans lequel se réverbère le multiple des mondes contemporains comme la myriade de paroles les orchestrant.

Quant à la forme, elle résulte du projet.

C'est la raison pour laquelle l'expression *arts poétiques* s'est substituée à *poésie*, au sens d'une poésie élargie assimilant jusqu'au roman, lorsqu'il est artistique.

Les arts poétiques forment un archipel entre continent langage et continent mémoire. Ils contestent le mur académique ou commercial dressé entre prose et poésie, ou prose et vers. Ils distinguent la prose prosaïque de la prose poétique. Ils distinguent les arts libres des arts appliqués. Ou des arts industriels, comme l'on disait en 1913 quand Apollinaire cofonda le « Cercle des littérateurs libres », après le suicide du poète Léon Deubel.

La circulation, le déplacement des énergies de la prose poétique vers le poème en vers, leurs ligatures gelées dans le livre ou adressées vers l'auditoire, sont des enjeux pour les arts poétiques. Par exemple, le *Nouveau Tutuguri* d'Antonin Artaud, « lourd d'une sanglante expérience » est d'une forme autre que le premier *Tutuguri* qui lui, est en vers. Que dire du titre du recueil de Pierre-Jean Jouve qui provient de l'unique poème en prose *Sueur de sang* d'un ensemble en vers ?

Et tandis que Charles Olson invente pour de bon l'épopée de la démocratie avec *Les poèmes à Maximus*, de son côté le *Fou d'Elsa*, dans une autre grande diversité formelle, s'annonce dès la couverture en un : POÈME.

Tenez : « À ceux qui me reprocheront d'y avoir mêlé la prose et le vers, et des formes hybrides du langage qui ne sont ni l'une ni l'autre de ces polarisations de la parole, me faudra-t-il apprendre que la poésie arabe est le plus souvent l'illustration d'un commentaire en prose ou d'un traité de poétique, qu'interrompent des exemples ou des poésies ? Et que le français comme l'arabe peut se plier à tous ces intermédiaires du vers compté au langage courant, et parmi eux la prose savante au sens qu'on le dit de la musique, dont le *sadj* arabe est l'exemple donné par le Coran. »

Elsa vous a-t-elle rendu fou, Monsieur Louis ?